

Liste des amendes 2021/2022

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
13	absence d'une société à une Assemblée Générale	25,00 €
	départ non autorisé avant la fin de l'AG	12,50 €
56	non communication dans un délai de 15 jours d'un changement intervenu dans les statuts et/ou la composition du comité	5,00 €
72	absence d'une demande d'affiliation pour un membre	7,50 €
73 (6)	pas d'accord de la société à laquelle le joueur est affilié ou pas d'information à la Fédération (amende à payer par le club où le joueur a joué sans autorisation)	12,50 €
82	fausse signature	25,00 €
84	non-validation des licences dans les délais par licence	2,50 €
	absence de liste renseignant sur les noms, prénoms et adresses des titulaires	12,50 €
	non-présentation d'une licence	2,50 €
	envoi tardif de la liste, par jour de retard	5,00 €
85	non présentation de la licence ou carte coach par licence	4,00 €
	non contrôle des licences min/scol/cad avant le match par licence	2,50 €
	non présentation de la licence collective à l'organisateur des tournois min/scol par équipe	20,00 €
	non-contrôle des licences par l'organisateur des tournois min/scol par équipe non contrôlée	10,00 €
96	pas d'envoi d'une lettre de sortie	12,50 €
107	absence d'antennes	12,50 €
	terrain et/ou filet non réglementaire	12,50 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
108	<u>Equipes seniors et juniors</u>	
	maillot non conforme	Pas d'autorisation de jouer
	<u>Equipes minimales, scolaires et cadets</u>	
	maillot non conforme par joueur par rencontre	1,00 €
	short non conforme par joueur par rencontre	2,50 €
	<u>Equipes 1,2,3,4 seniors et juniors</u>	
	aucun numérotation	l'équipe perd 3-0 par forfait
	numérotation non conforme par équipe	12,50 €
	<u>Equipes minimales, scolaires et cadets</u>	
	numérotation non conforme par équipe	2,50 €
112	envoi tardif d'une feuille de match	20,00 €
	perte d'une feuille de match	50,00 €
	absence d'enveloppe suffisamment affranchie	2,50 €
	envoi tardif des feuilles de matches des tournois min/scol par l'organisateur	30,00 €
113	non fourniture de ballons par ballon	1,00 €
114	présentation d'une trousse médicale non conforme ou absence d'une trousse médicale	2,50 €
116	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance avec confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	7,50 €
	cadets	4,00 €
	scolaires, minimales	3,00 €
	<u>forfait déclaré - plus de 3 jours à l'avance sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	20,00 €
	cadets	10,00 €
	scolaires, minimales	8,00 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance avec confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	17,50 €
	cadets	9,00 €
	scolaires, minimes	7,00 €
	<u>forfait déclaré - moins de 3 jours à l'avance sans confirmation écrite</u>	
	vétérans, seniors, juniors	30,00 €
	cadets	15,00 €
	scolaires, minimes	12,00 €
	<u>forfait non déclaré</u> <i>plus paiement des frais de déplacement de l'équipe et des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement des arbitres plus paiement de l'indemnité des arbitres selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration</i>	
	vétérans, seniors, juniors	40,00 €
	cadets	20,00 €
	scolaires, minimes	15,00 €
	<u>forfait déclaré par le CA (licence non valable ou infraction du six de base)</u>	
	vétérans, seniors, juniors	40,00 €
	cadets	20,00 €
	scolaires, minimes	15,00 €
117	déclaration forfait par le CA pour une équipe pour absence de l'équipement technique réglementaire et/ou d'une feuille de match réglementaire plus paiement des frais de déplacement de 50% par joueur de l'équipe et de 100% des arbitres suivant le tarif fixé pour le déplacement des arbitres plus paiement de l'indemnité des arbitres selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration	74,50 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
119	mise à disposition tardive de la salle	12,50 €
125	non-communication des équipes dans les délais par équipe	12,50 €
135	forfait général	
	par équipe senior avant la publication du programme	149,00 €
	par équipe senior après la publication du programme	124,00 €
	par équipe junior/cadet avant la publication du programme	99,00 €
	par équipe junior/cadet après la publication du programme	87,00 €
	par équipe scol/minime avant la publication du programme	74,50 €
	par équipe scol/minime après la publication du programme	62,00 €
137	non-communication dans les délais des dates et heures de réservation	25,00 €
146	retrait d'une équipe inscrite de la Coupe de Luxembourg ou de la Coupe FLVB	74,50 €
147	non-respect de la date limite de communication (au cas où la rencontre aura lieu chez l'adversaire 80% de l'amende sont transférés au compte de l'adversaire)	25,00 €
	non-respect de la nouvelle date	25,00 €
	déclaration de forfait par le CA pour les 2 équipes	50,00 €
121	non-exécution de l'obligation de mettre à disposition de la Fédération deux arbitres par équipe participant au championnat par arbitre manquant	250,00 €
	absence de degré d'arbitre requis	175,00 €
179	remplacement de l'arbitre désigné par un arbitre de la même société ayant plus d'un degré en moins	7,50 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
	remplacement d'un arbitre désigné par une personne n'ayant aucun degré	10,00 €
	interchangement des arbitres désignés par la commission des arbitres	5,00 €
	participation aux frais pour le remplacement d'un arbitre décommandé plus de 3 jours et moins de 10 jours à l'avance	20,00 €
	remplacement d'un arbitre à assurer par la commission des arbitres moins de 3 jours avant une rencontre	50,00 €
185	<u>non-observation du délai</u> moins de 8 jours plus de 8 jours plus d'un mois	12,50 € 25,00 € 50,00 €
186	tenue d'arbitrage non réglementaire	5,00 €
188	indemnisation des arbitres non exécutés avant le match par arbitre	2,50 €
190	<u>absence de l'arbitre désigné ou de son remplaçant lors d'une rencontre officielle</u> 1. Absence 2. Absence 3. Absence <i>et l'arbitre est rétrogradé au degré immédiatement inférieur, et son club doit payer les frais de déplacement des équipes dans le cas où la rencontre ne peut pas avoir lieu</i>	75,00 € 100,00 € 150,00 €
	absence du marqueur ou d'un juge de ligne lors d'une rencontre officielle internationale	100,00 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
191	absence du marqueur de la société désignée	7,50 €
	<i>a) en plus la société doit payer le déplacement (frais 2e arbitre 3e degré) et les frais de déplacement du remplaçant si la rencontre a lieu avec un marqueur d'une autre société</i>	
	<i>b) en plus les frais du 1er et 2e arbitre, ainsi que les déplacements du 1er et 2e arbitre et de l'équipe adverse</i>	
200 (a) b)	article 80: production de faux documents ou fausses déclarations	50,00 €
	article 115: non-respect de la limitation des joueurs transférés	25,00 €
	article 194: absence non motivée lors de 2 séances du cadre national	5,00 €
	article 196: absence non motivée d'un joueur d'un cadre national sur laquelle la responsabilité de sa société est engagée: amende de la société allant de	124,00 €
	à	744,00 €
	article 197: contraventions aux directives des responsables amende pour le joueur allant de	25,00 €
	à	124,00 €
	article 198: infraction à l'interdiction de jouer	25,00 €
205	carte jaune (avertissement)	
	1.fois	5,00 €
	2.fois	12,50 €
	3.fois	25,00 €
	4.fois	50,00 €
	5.fois et suivantes	74,50 €
	carte rouge (pénalité)	
	1.fois	10,00 €
	2.fois	15,00 €
	3.fois	30,00 €
	4.fois	60,00 €
	5.fois et suivantes	80,00 €

Liste des amendes 2020/2021

article	contravention	montant (€) (indice 834,76)
	carte jaune et rouge tenus ensemble (expulsion)	
	1.fois	50,00 €
	2.fois	80,00 €
	3.fois	100,00 €
	carte jaune et rouge tenus séparément (disqualification)	
	1.fois	75,00 €
	2.fois	100,00 €
	3.fois	150,00 €
225	non-exécution du paiement du décompte dans un délai de 30 jours de la date du décompte:	
	1er rappel	10,00 €
	2ème rappel	25,00 €
	3ème rappel (recommandé)	10% d'intérêts de retard par mois entamé
	<u>Dispositions générales</u>	
	Non-communication par les sociétés des résultats de manifestations officielles de la Fédération au responsable désigné par le Conseil d'Administration	
	première infraction	5,00 €
	deuxième infraction	10,00 €
	troisième infraction	15,00 €
	quatrième infraction	20,00 €
	toute infraction suivante	25,00 €